



Plan forêt E. Leclerc

Janvier 2012

ACDLec/Commission qualité et développement durable

V. Lemaire – chargée d'études qualité et développement durable

E.LECLERC



Sommaire

- Le contexte
- Le plan forêt
- 2 exemples de réalisation
 - Bois tropical
 - Huile de palme



Le contexte

- La déforestation, un enjeu majeur au niveau mondial
 - Perte de biodiversité,
 - Emission de CO2
 - Erosion et appauvrissement des sols
 - Impact sur les populations locales et les peuples indigènes
- Un engagement de l'enseigne E. Leclerc initié en 2004 (1^{ère} GSA membre de TFT en France)
- Un partenariat avec TFT dans la durée avec l'élargissement progressif des périmètres d'actions:
 - 2004 : Mobilier de jardin et decking en bois tropical
 - 2007 : Membre fondateur de l'initiative TFT Climate Tree
 - 2008 : Etude d'impacts Huile de Palme & Soja
 - 2010 : Lancement du Plan Forêt Enseigne le 7 juillet
 - 2011 : Etudes et audits terrain pour la définition d'une politique « papier »
- Adhésion au FSC France en 2010



Le plan forêt

2010 : renforcement de notre engagement pour l'ensemble de notre offre

→ mise en place d'un plan global et progressif : **le plan forêt**

Le plan forêt décrit :

- l'engagement et les objectifs de l'enseigne,
- les actions réalisées de 2004 à 2009,
- les axes de travail pour 2010-2012.

Communiqué de presse réalisé en juillet 2010 et disponible sur le site du Mouvement



COMMUNIQUE DE PRESSE

2010, Année Internationale de la Biodiversité

E.Leclerc renforce son action en faveur de la lutte contre la déforestation.
Objectif : atteindre progressivement une empreinte forestière 100% durable.

Paris, le 7 juillet 2010 - La déforestation constitue un enjeu majeur au niveau mondial. Outre des impacts négatifs sur la biodiversité et les gaz à effet de serre (GES), elle affecte directement les ressources et les équilibres socio-économiques internationaux. Partant de ce constat, E.Leclerc a entrepris, depuis 2004, une démarche visant à réduire l'impact des produits commercialisés sur la déforestation, en partenariat avec l'organisation non gouvernementale TFT (The Forest Trust¹). Aujourd'hui, l'enseigne renforce son engagement à travers un plan d'action global et progressif concernant l'ensemble de son offre. A ce jour, deux politiques et plans d'actions ont été définis pour le bois et l'huile de palme. En 2011, le soja et le papier seront intégrés à cette démarche. Objectif de l'enseigne d'ici à fin 2012 : atteindre progressivement une empreinte forestière 100% durable, grâce à des économies de ressources, la substitution des ressources ou des garanties sur la durabilité des ressources (traçabilité et/ou certification).

Les enjeux de la déforestation²

Les forêts jouent un rôle essentiel dans la vie des populations et dans la biodiversité. Elles constituent un moyen de subsistance des peuples. 800 millions de personnes environ dépendent de la forêt pour leur survie. Or en Amérique latine, en Asie du Sud ou en Afrique, la gestion durable des ressources est encore une exception. Chaque année, 13 millions d'hectares de forêts tropicales sont détruits dans le monde, soit par le défrichement lié à la recherche de nouvelles terres pour l'agriculture ; soit par l'exploitation incontrôlée du bois. La déforestation est responsable d'environ 20% des émissions mondiales de gaz à effet de serre. Le déboisement et la dégradation des forêts sont la deuxième cause du réchauffement climatique. Lutter contre la déforestation et encourager une gestion forestière durable a été reconnu comme le moyen le plus efficace et le plus économique pour contraindre le réchauffement climatique.

Le plan d'actions de l'enseigne E. Leclerc initié depuis 2004

Conscient de ces enjeux et de sa responsabilité en tant que distributeur, E. Leclerc a engagé dès 2004 une démarche volontariste et progressive visant à réduire l'impact de son activité sur la déforestation. Un plan d'actions portant sur 4 sujets complexes, le bois, l'huile de palme, le soja et le papier a été élaboré par l'enseigne avec, pour chaque sujet, un dispositif spécifique.

¹ Utilisation de ressources sans impact négatif sur la forêt

² The Forest Trust est une association internationale à but non lucratif d'industriels et de distributeurs de bois tropicaux. Les experts de TFT apportent une aide technique et une surveillance de la filière bois, de la gestion des forêts à la fabrication du produit fini.

³ Rapport du Groupe Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC) - 2007



Le Plan forêt enseigne

Notre engagement :

Atteindre progressivement une « **empreinte forestière 100 % responsable** » obtenue par des actions :

- d'économies des ressources,
- et/ou de substitution des ressources à risques
- et/ou d'obtention de garanties de durabilité et de traçabilité pour ces ressources

Notre objectif :

A fin 2012, avoir **établi des politiques avec des plans d'actions et des objectifs** chiffrés pour l'ensemble des produits identifiés prioritaires.

En 2011, 2 politiques et plans d'actions ont été établis et communiqués pour le bois tropical et l'huile de palme

A venir en 2012 :

Politique d'achat pour les produits « papier », et le soja

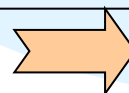
Politique d'achat pour les agro carburants (en tenant compte de la réglementation)



Le bois tropical

La politique bois tropical

- 1- Exclure le bois tropical d'origine non contrôlée de nos approvisionnements et augmenter le nombre de références nationales certifiées FSC.
- 2- Former nos équipes.
- 3- Informer les consommateurs.
- 4- Favoriser la proximité des approvisionnements (*en substituant des essences tropicales par des essences locales*).
- 5- Assurer la transparence de notre démarche avec un périmètre, des objectifs et des résultats mis à disposition annuellement.



Politique disponible sur le site du Mouvement

Notre politique bois tropical

Le contexte



De nombreux produits (meubles de jardin, revêtement de sol, menuiserie extérieure...) sont fabriqués à partir de bois tropical, bois imputrescible et à même de supporter les intempéries. Le bois tropical provient souvent de forêts surexploitées ou exploitées illégalement.

Certaines forêts sont ainsi menacées et avec elles, ce sont les écosystèmes locaux qui se transforment avec de fortes conséquences économiques, environnementales et sociales.

Chaque année, 13 millions d'hectares de forêts tropicales disparaissent soit environ une surface équivalente à un terrain de foot partant en fumée toutes les 2 secondes.



Pour lutter contre la déforestation, les démarches de certification forestière se sont développées.

La certification forestière englobe la certification de l'exploitation forestière et celle de la chaîne de contrôle permettant ainsi d'avoir une garantie sur la production du bois et sur la chaîne de transformation du bois depuis l'usine jusqu'au magasin.

Ce dispositif aboutit à l'apposition d'un label sur le produit attestant que le bois dont il provient est issu d'une forêt gérée de façon durable.

Au niveau mondial, 2 certifications existent :

- la certification FSC,
- la certification PEFC

En parallèle de ces certifications, TFT accompagne les exploitations forestières dans la mise en place d'une gestion durable et vers la certification FSC.

Les produits FSC et PEFC vous offrent le maximum de garantie sur la gestion durable des forêts. Ceux porteurs du label TFT vous indiquent que le bois est issu de forêts engagées vers la certification FSC.

TFT (Forest Trust) est une association internationale à but non lucratif d'industriels et de distributeurs de produits en bois tropical. Les experts TFT apportent sur le terrain une aide technique et une surveillance de la filière bois, de la gestion des forêts à la fabrication du produit fini. TFT réalise des contrôles de la chaîne d'approvisionnement et contribue ainsi à exclure le bois illégitime et indésirable des approvisionnements et de distribution. L'objectif final étant d'amener les exploitants forestiers vers la certification FSC.

Le FSC (Forest Stewardship Council) est une organisation non gouvernementale composée de propriétaires forestiers, d'entreprises de gestion et d'exploitations forestières et d'associations environnementales. Le FSC a mis en place le système de certification FSC qui définit des exigences mondiales en matière d'exploitation durable des forêts. FSC : pratiques forestières respectueuses de l'environnement, socialement bénéfiques pour les populations locales et économiquement viables.



Le bois : exemples de réalisations

Une mise en avant en prospectus



Pour les meubles de jardin et decking en bois tropical

Modification des approvisionnements

Année 2006 :

- 48% certifiées FSC
- 18 % « labellisées » TFT
- 35% sans label

Année 2011 :

- 100% certifiées FSC

Des leaflets pour une sensibilisation des consommateurs



En %tage références nationales



Bois tropical : le plan d'actions pour fin 2012

1- Avoir une empreinte forestière huile de palme 100% responsable, par substitution ou obtention de garanties de durabilité



100% références nationales meubles de jardin et decking FSC

Extension du périmètre
Aménagement extérieur, menuiserie extérieure et intérieure : 100% références nationales certifiées FSC

2- Former nos équipes

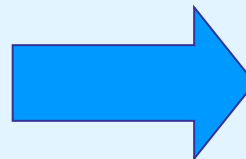
3- Sensibiliser nos fournisseurs

4- Informer les consommateurs



Poursuite des actions
engagées en **2011**

5- Assurer la transparence de notre démarche.




Poursuite de **notre partenariat** avec **TFT**



L'huile de palme

La politique huile de palme

- 1- Avoir une empreinte forestière huile de palme 100% responsable, par substitution ou obtention de garanties de durabilité.
- 2- Former nos équipes.
- 3- Sensibiliser nos fournisseurs.
- 4- Informer les consommateurs.
- 5- Assurer la transparence de notre démarche, avec un périmètre, des objectifs et des résultats mis à disposition annuellement.

E.LECLERC  1/5

Politique huile de palme de l'enseigne E. LECLERC

Le contexte

Les plantations d'huile de palme fournissent une huile végétale peu chère et avec des caractéristiques technologiques intéressantes. Cette huile est utilisée en industrie agro-alimentaire, en cosmétique, et pour la production d'agro carburants.
La demande mondiale d'huile de palme ne cesse d'augmenter et l'expansion de certaines plantations contribue à la déforestation (principalement dans les forêts d'Asie du Sud-Est), à la dégradation des tourbières, à la perte de la biodiversité, et à des conflits sociaux.

La Roundtable on Sustainable Palm Oil (RSPO, ou Table ronde sur l'huile de palme), créée en 2003 à l'initiative du WWF, a :

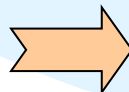
- développé des critères de production et d'utilisation « durable » pour l'huile de palme.
- mis en place différents niveaux de traçabilité et de garanties (Pour plus d'informations, voir le site www.rspo.org)

Les engagements de l'enseigne E. Leclerc

Dans ce contexte, nos engagements sont les suivants :

- 1- Avoir une empreinte forestière huile de palme 100% durable, par substitution ou obtention de garanties de durabilité
- 2- Former nos équipes
- 3- Sensibiliser nos fournisseurs
- 4- Informer les consommateurs
- 5- Assurer la transparence de notre démarche, avec un périmètre, des objectifs et des résultats mis à disposition annuellement

MCO : marques de distributeur
Marque repère, ECO+, Nos régions ont du talent (alimentaire), Les 3 Meuniers (alimentaire)



Politique disponible sur le site du Mouvement



L'huile de palme : Exemples de réalisations

Réduction du volume d'huile de palme utilisé dans les produits Marque Repère



Exemples : produits frits à base de pomme de terre

Depuis 2009 **réduction de 3350 tonnes** du volume d'huile de palme utilisé

→ Substitution de l'huile de palme par d'autres huiles (ex : huile de tournesol)

En 2011 Volume HP MDD : 7500 tonnes (0,014% de la surface cultivée mondiale)

Sensibilisation de nos fournisseurs

Pour les fournisseurs MDD : mise à disposition des documents d'information sur l'huile de palme



Pour les fournisseurs Marque nationale : appui d'événements dédiés à la promotion de l'huile de palme responsable et tracée

Ex : l'enseigne a encouragé ses fournisseurs à prendre part à 1 réunion TFT le 8/11/2011



Huile de palme : le plan d'actions pour 2012/2013

1- Avoir une empreinte forestière huile de palme 100% responsable, par substitution ou obtention de garanties de durabilité



2 objectifs pour Scamark
-50% huile de substitution
-50% huile de palme certifiée RSPO

2- Former nos équipes

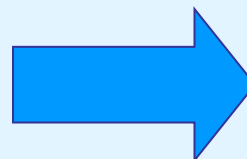
3- Sensibiliser nos fournisseurs

4- Informer les consommateurs.



Poursuite des actions engagées en 2010

5- Assurer la transparence de notre démarche.



Poursuite de notre partenariat avec TFT